

Sondage national des médecins, 2007. Résultats pour les Médecins de famille / omnipraticiens

Q33a. Modes de rémunération au cours de la dernière année.

		Médecins de famille			Tous les MFs
		CCMF n=5413 N=16211	non-CCMF n=4857 N=14182	CCMF(MU)* n=473 N=1515	Total n=10270 N=30393
		%	%	%	%
Modes de rémunération	90+% à l'acte	42,8%	54,5%	31,8%	48,3%
	90+% à salaire	6,9%	8,7%	7,9%	7,7%
	90+% par capitation	,8%	,8%	,6%	,8%
	90+% à la vacation, à tarif quotidien ou à taux horaire	5,2%	4,3%	12,5%	4,8%
	90+% à contract	2,4%	2,2%	5,5%	2,3%
	90+% primes et incitatifs	,1%	,0%	,2%	,0%
	90+% autre	,9%	1,2%	3,1%	1,1%
	mixte	37,2%	24,4%	33,2%	31,2%
	NR	3,7%	3,9%	5,1%	3,8%
Total		100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Notes :

NR=Non répondu. MF/omni = médecin de famille/omnipraticien.

*Les répondants détenteurs d'une CCMF (MU) sont aussi inclus dans la colonne « CCMF ». La dernière colonne présentant le nombre total de médecins de famille ne compte ces répondants qu'une seule fois. L'échantillon des répondants (taille : n) a été pondéré pour représenter la population (taille : N).

D'autres détails disponibles à www.nationalphysiciansurvey.ca.

Les médecins qui obtiennent la certification du Collège des médecins de famille du Canada (CCMF) doivent répondre aux exigences du programme de maintien de la certification afin de continuer de se prévaloir de la CCMF et d'avoir le droit de continuer à utiliser l'appellation CCMF. Au moment du sondage de 2007, 1 242 répondants inclus dans la colonne « CCMF » ne détenaient pas de CCMF valide, même s'ils en avaient déjà obtenu une au cours des 40 années précédentes.

Source : Sondage national des médecins 2007. Collège des médecins de famille du Canada, Association médicale canadienne, Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada.